

---

## Nachlassverträge Concordats Concordati

No 63 Freitag, 01.04.2005 123. Jahrgang

---

1. *Débitrice:* **PHILIPPE SCHULER SA**, Rue du Grand-Chêne 8, 1003 **Lausanne**
2. *Date du sursis concordataire provisoire:* 22.03.2005
3. *Durée du sursis concordataire provisoire:* 2 mois
4. *Commissaire provisoire:* Monsieur Patrice LAMBELET  
BfB Fidam Révision
5. *Remarques:* LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE  
sursis provisoire et sursis concordataire 293 LP  
A vous tous tiers intéressés.  
Par décision du 22 mars 2005, communiquée le 24 mars 2005, le président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a prononcé un sursis provisoire jusqu'au 22 mai 2005 au bénéfice de la société PHILIPPE SCHULER SA, rue du Grand-Chêne 8, 1003 Lausanne, suspendu les poursuites et désigné le commissaire provisoire Patrice LAMBELET, BfB Fidam Révision, av. Jomini 8, 1004 Lausanne.  
L'audience de sursis concordataire est fixée au jeudi 28 avril 2005 à 11 heures.  
Les créanciers intéressés peuvent se présenter à cette audience pour y fournir tous renseignements utiles sur la situation de la société débitrice.  
  
Tribunal d'arrondissement de Lausanne  
1014 Lausanne

(00103673)